



Fraternité – Travail - Progrès

**Cabinet du Premier Ministre
ITIE**



Secrétariat Permanent

Comité National de Concertation

PROPRIETE REELLE

Révéler qui se cache
derrière les entreprises



Source : Norme ITIE

FEUILLE ROUTE DE LA PROPRIETE REELLE

Décembre 2016

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. DEFINITIONS	3
1.1 Définition selon la Norme.....	3
1.2 Définition du propriétaire réel selon le Comité National de Concertation (CNC)	3
II OBJECTIFS	3
2.1 Objectif général : Contribuer à élever le niveau de transparence sur la propriété réelle dans le secteur des industries extractives.....	3
2.2 Objectif spécifique 1 : Evaluer le niveau actuel de transparence dans la documentation disponible.....	4
2.3 Objectif spécifique 2 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel sur la transparence des industries extractives y compris l'harmonisation des textes communautaires.....	4
2.4 Objectif spécifique 3 : Veiller à la mise en œuvre des réformes liées à la propriété réelle.....	5
2.5 Objectif spécifique 4 : Evaluer la mise en œuvre de la feuille de route	5
III. LES ETAPES DE LA FEUILLES.....	6
IV. PROGRAMME DES ACTIVITES	7
V. CHRONOGRAMME D'ACTIVITE DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LE NIVEAU DE PROPRIETE REELLE.....	10

INTRODUCTION

Selon l'exigence 2.5 de la Norme adoptée par l'ITIE en 2016, « il est recommandé que les pays mettant en œuvre l'ITIE tiennent un registre public des propriétaires réels des entreprises qui soumissionnent, opèrent, ou investissent dans les actifs extractifs, incluant l'identité de leur(s) propriétaire(s) réel(s), leur degré de participation, et les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle desdites entreprises. Dans la mesure du possible, les informations concernant la propriété réelle devront être intégrées dans la documentation à déposer par les entreprises auprès des régulateurs des sociétés, des administrations boursières ou des organismes chargés de l'octroi de licences dans le secteur extractif. Si ces informations sont déjà publiques, le Rapport ITIE devra indiquer la manière d'y accéder ».

Cette même exigence impose aux Groupes Multipartites la publication de la feuille de route sur la propriété réelle pour le 1^{er} janvier 2017.

Il est également exigé que les pays mettant en œuvre l'ITIE divulguent les informations sur la propriété réelle en vue de leurs inclusions dans le rapport ITIE à compter du 1^{er} janvier 2020.

Dans le cadre du projet pilote sur la propriété réelle initié par le Conseil d'Administration de l'ITIE, le Niger a produit un rapport préliminaire afin de traiter de la problématique (voir Rapport propriété réelle avril 2014 et Rapports ITIE 2013 et 2014).

Le présent document s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route de l'ITIE-Niger aux fins de satisfaire aux exigences citées ci-haut

I. DEFINITIONS

1.1 Définition selon la Norme

Un (Les) propriétaire(s) réel(s) d'une entreprise est (sont) la (ou les) personne(s) physique(s) qui, directement ou indirectement, possède(nt) ou exerce(nt) en dernier ressort le droit de propriété ou le contrôle de l'entité juridique.

1.2 Définition du propriétaire réel selon le Comité National de Concertation (CNC)

Le CNC, s'inspirant de la Norme et des textes de l'OHADA, en sa session du 29/12/2016 a retenu la définition dont la teneur suit :

La ou les personnes physiques qui, en dernier ressort, possèdent ou contrôlent une entité juridique, du fait qu'elles possèdent directement ou indirectement d'actions ou de droits de vote au capital de cette entité, y compris au moyen d'actions au porteur ou d'un contrôle par d'autres moyens, autre(s) qu'une société cotée sur un marché réglementé qui est soumise à des obligations de publicité compatibles avec le droit de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) ou soumise à des normes internationales équivalentes qui garantissent la transparence adéquate pour les informations relatives à la propriété.

II OBJECTIFS

2.1 Objectif général : Contribuer à élever le niveau de transparence sur la propriété réelle dans le secteur des industries extractives.

2.2 Objectif spécifique 1 : Evaluer le niveau actuel de transparence dans la documentation disponible.

- **1^{ère} Activité** : Création d'un Comité chargé de faire un état des lieux des pratiques actuelles en matière de délivrance des permis, des contrats et conventions. Cela permet de dégager des indices de la propriété réelle. Ce comité est composé des Ministères des Mines, du Pétrole, du Commerce, des Finances et de la Société civile.

Résultat attendu : le rapport est élaboré.

Responsable : Cabinet du Premier Ministre

Autres : CNC et SP

- **2^{ème} Activité** : Organisation d'une rencontre de partage du contenu du rapport élaboré par le comité et production d'un rapport.

Résultats attendus ; la rencontre de partage a eu lieu et les participant ont les différents enjeux.

Responsables : SP et CNC

2.3 Objectif spécifique 2 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel sur la transparence des industries extractives y compris l'harmonisation des textes communautaires.

- **1^{ère} Activité** Mise en place d'un comité sur les textes juridiques composée du Ministère de la Justice, du Ministère des Mines, du Ministère du Pétrole, du Ministère du Commerce, de la Société Civile, du réseau parlementaire (sur les industries extractives). Ce comité a pour missions de relire le code minier, le code pétrolier, les textes juridiques communautaires (UEMOA, CEDEAO) les Statuts des différentes formes de Sociétés morales, comme indiqué ci-dessous :

2^{ème} Activité : Organisation d'une rencontre de partage du contenu du rapport élaboré par le comité et production d'un rapport ;

Groupe cible : Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration et de la Chambre de Commerce, réseau des journalistes et Sociétés

Résultat attendu : la rencontre de partage a eu lieu.

Responsables : CNC et SP

- **3^{ème} Activité** : Reformes des textes en tenant compte de la Propriété Réelle.
Groupe cible : Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration et de la Chambre de Commerce et Sociétés.

Résultat attendu : les textes sont reformés

Responsables : Ministères Techniques et SP

- **4^{ème} Activité** : Atelier de partage.
Groupes cibles : Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration et de la Chambre de Commerce, réseau des journalistes et Sociétés
Résultats attendus : le partage de la reforme a eu lieu et les acteurs connaissent les changements.
Responsables : CNC et SP

- **5^{ème} Activité** : Vulgarisation des textes reformés au niveau de l'Administration, des Entreprises, de la Société civile, du grand public et des Sociétés.

Groupes cibles : Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration et de la Chambre de Commerce, réseau parlementaire, du réseau des journalistes et des Sociétés

Résultat attendu : les textes sont vulgarisés

Responsables : CNC et SP

2.4 Objectif spécifique 3 : Veiller à la mise en œuvre des réformes liées à la propriété réelle

- **1^{ère} Activité** : Elaboration de formulaire qui tient compte de la Propriété Réelle et l'ouverture d'un registre dédié.

Résultats attendus : le formulaire est disponible et les registres sont ouverts

Responsables : Ministères chargés des industries extractives, CNC et SP

- **2^{ème} Activité** : vulgarisation du formulaire et information sur l'ouverture des registres de la propriété réelle auprès des administrations publiques et des entreprises

Résultats attendus : Le formulaire est vulgarisé, le registre sur la propriété réelle est connu

Responsables : Ministères chargés des industries extractives, CNC et SP

2.5 Objectif spécifique 4 : Evaluer la mise en œuvre de la feuille de route

- **1^{ère} Activité** : Elaboration d'un rapport d'évaluation

Résultats attendus : le rapport d'évaluation est élaboré

Responsable : SP

- **2^{ème} Activité** : Rencontre de partage sur le rapport d'évaluation de mise en œuvre de la feuille de route

Groupes cibles : Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration, de la Chambre de Commerce, réseau parlementaire, réseau des journalistes et Sociétés

Résultat attendu : Le contenu du rapport est partagé et compris par les participants

Responsable : CNC

III. LES ETAPES DE LA FEUILLES

Les différentes étapes	Libellés	2016	2017	2018	2019	2020	Responsables
1. Approbation /Validation	Information du CNC sur la feuille de route	29/12/2016					SP
	Communication au Gouvernement et validation	30/12/2016					SP/CNC
2. Campagne de Communication	Campagne de sensibilisation sur la propriété réelle et la feuille de route de la propriété réelle						SP/CNC
3. Mise en Œuvre	Contribuer à élever le niveau de transparence sur la propriété réelle dans le secteur des industries extractives.						SP/CNC/Ministères/Parties prenantes

IV. PROGRAMME DES ACTIVITES

N°	Objectifs Spécifiques	Activités	Groupes Cibles	Résultats attendus	Responsables		Coûts Millions	Sources Fin
					principal	autres		
0	Démarrage du processus	Information du CNC sur la feuille de route						
		Communication au Gouvernement et validation						
		Campagne de sensibilisation sur la propriété réelle et la feuille de route de la propriété réelle	Administration, Médias, OSC, Syndicats, Entreprises Partis Politiques, réseau parlementaire et réseau des journalistes pour la transparence et l'intégrité				166,08	
1	Evaluer le niveau actuel d'information sur les entreprises	Création d'un Comité chargé de faire un état des lieux des pratiques actuelles en matière de délivrance des permis, des contrats et conventions		le rapport est élaboré	Cabinet du Premier Ministre	CNC et SP	0.65	
		Organisation d'une rencontre de partage du contenu du rapport élaboré par le comité et production d'un rapport.		La rencontre de partage a eu lieu et les participants ont les différents enjeux.	SP et CNC		1,31	
2	Améliorer le cadre juridique et institutionnel sur la transparence des industries	Mise en place d'un comité sur les textes juridiques composée du Ministère de la Justice, du Ministère des Mines, du Ministère du Pétrole, du Ministère du Commerce, de la	Agents des Ministères de la Chambre de commerce et de la Société Civile	Des propositions d'amélioration du cadre juridique et institutionnel sont faites	Cabinet du Premier Ministre Autres : CNC et SP		1,938	

	extractives y compris l'harmonisation des textes communautaires.	Société Civile, du réseau parlementaire						
		Organisation d'une rencontre de partage du contenu du rapport élaboré par le comité et production d'un rapport ;	Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration et de la Chambre de Commerce réseau des journalistes pour la transparence et l'intégrité et Sociétés	La rencontre de partage a eu lieu.	CNC et SP		1,31	
		Réformes des textes en tenant compte de la Propriété Réelle.	Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration, de la Chambre de Commerce et Sociétés	Les textes sont reformés	Ministères Techniques et SP		0,5	
		Organisation d'un atelier de partage.	Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration et de la Chambre de Commerce réseau des journalistes et Sociétés	le partage de la réforme a eu lieu et les acteurs connaissent les changements.	CNC et SP		1,31	
		Vulgarisation des textes reformés au niveau de l'Administration, des Entreprises, de la Société civile, du grand public et des Sociétés	Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration et de la Chambre de Commerce, réseau parlementaire et réseau des journalistes et des Sociétés	les textes sont vulgarisés	CNC et SP		60	
3	Veiller à la mise en œuvre des réformes liées à la propriété réelle	Elaboration de formulaire qui tient compte de la Propriété Réelle et l'ouverture d'un registre dédié		Le formulaire est disponible et les registres sont ouverts	Ministères chargés des industries extractives	CNC et SP		

		Vulgarisation du formulaire et information sur l'ouverture des registres de la propriété réelle auprès des administrations publiques et des entreprises		Le formulaire est vulgarisé, le registre sur la propriété réelle est connu	Ministères chargés des industries extractives	CNC et SP		
4	Evaluer la mise en œuvre de la feuille de route	Elaboration d'un rapport d'évaluation		Le rapport d'évaluation est élaboré	SP		4,5	
		Rencontre de partage sur le rapport d'évaluation de mise en œuvre de la feuille de route	Membres du CNC, de la Société Civile, de l'Administration et de la Chambre de Commerce, réseau parlementaire, réseau des journalistes et Sociétés	Le contenu du rapport est partagé et compris par les participants	CNC		1,31	
Coût global							240	

V. CHRONOGRAMME D'ACTIVITE DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LE NIVEAU DE PROPRIETE REELLE

N°	Objectifs Spécifiques	Activités	2016	2017				2018				2019			
			Déc	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
0	Démarrage du processus	Information du CNC sur la feuille de route													
		Communication au Gouvernement et validation													
		Campagne de sensibilisation sur la propriété réelle et la feuille de route de la propriété réelle													
1	Evaluer le niveau actuel d'information sur les entreprises	Création d'une Commission chargée de faire un état des lieux des pratiques actuelles en matière de délivrance des permis, des contrats, des liasses fiscales et conventions etc .													
		Organisation d'une rencontre de partage du contenu du rapport élaboré par la commission et production d'un rapport													
2	Améliorer le cadre juridique et institutionnel sur la transparence des industries extractives y compris l'harmonisation	Mise en place d'un comité sur les textes juridiques composée du Ministère de la Justice, du Ministère des Mines, du Ministère du Pétrole, du Ministère du Commerce, de la Société Civile, du réseau parlementaire													
		Organisation d'une rencontre de partage du contenu du rapport élaboré par le comité et production d'un rapport ;													

	des textes communautaires.	Réformes des textes en tenant compte de la Propriété Réelle.															
		Organisation d'un atelier de partage.															
		Vulgarisation des textes reformés au niveau de l'Administration, des Entreprises, de la Société civile et du grand public.															
3	Veiller à la mise en œuvre des réformes liées à la propriété réelle	Elaboration des nouveaux formulaires qui tiennent compte de la Propriété Réelle et l'ouverture d'un registre dédié ainsi qu'un registre des personnes politiquement exposées															
		Vulgarisation des nouveaux formulaires et information sur l'ouverture du registre auprès des administrations publiques et des entreprises															
		Création d'une cellule de la gestion des registres de la propriété réelle et des personnes politiquement exposées aux Ministères chargé des Mines et du Pétrole															
4	Evaluer la mise en œuvre de la feuille de route	Elaboration d'un rapport d'évaluation															
		Rencontre de partage du rapport d'évaluation de mise en œuvre de la feuille de route															